



Pays du Bugey : un territoire attractif de par son économie locale et son cadre de vie

Le pays du Bugey est un territoire rural attractif démographiquement et dynamiquement économiquement. Il se caractérise par une croissance de la population soutenue autant par son solde naturel positif que par son solde migratoire. Les trentenaires et les seniors viennent s'y installer pour son cadre de vie et son économie locale. L'industrie est l'une des spécificités du territoire et des entreprises pourvoyeuses d'emplois y sont présentes. Pour les acteurs locaux, les principaux enjeux sont de maintenir une diversité de l'offre d'emploi au regard du profil des actifs arrivants sur le territoire, et de développer des services adaptés aux besoins de la population. Le pays du Bugey dispose également d'une agriculture diversifiée et d'un réel savoir-faire dans la filière bois.

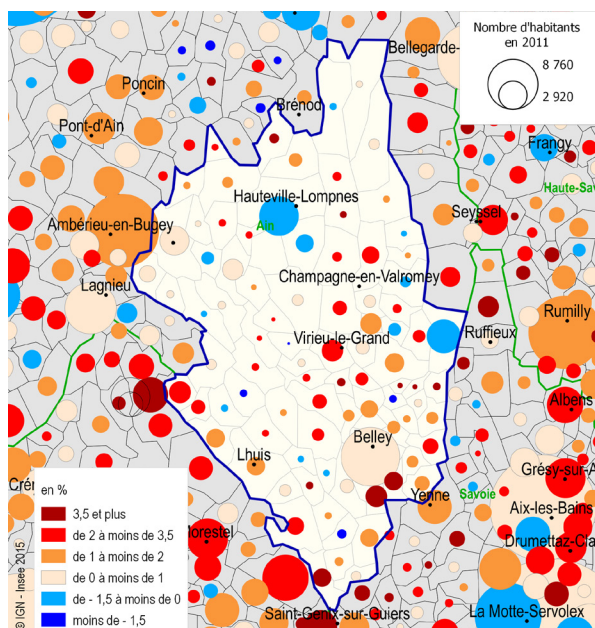
Caroline Anguier, Henri Lavergne (Insee)

Le pays du Bugey est situé au sud-est du département de l'Ain sur une superficie de 1 060 km². C'est un territoire contrasté où se côtoient un paysage de moyenne montagne, sur le plateau de Hauteville en bordure du massif du Grand Colombier et du Retord, et un relief plat au sud dans la plaine de Belley. Le pays du Bugey est également délimité par le Rhône au sud et à l'ouest. Les déplacements dans le territoire sont contraints par son relief et son caractère rural. Plusieurs autoroutes le bordent sans le traverser directement : l'A40 au nord, l'A43 au sud et l'A42 à l'ouest. Deux lignes ferroviaires le desservent sur quatre points d'est en ouest : les gares de Tenay-Hauteville, Saint-Rambert-en-Bugey, Virieu-le-Grand-Belley et Culoz.

Le territoire compte 87 communes pour 48 700 habitants en 2011, réparties administrativement en cinq communautés de communes : Bugey Sud, Plateau de Hauteville, Vallée de l'Albarine, Rhône-Chartreuse de Portes et Valromey. Les communes de Belley et de Hauteville-Lompnes sont les

1 Entre 2006 et 2011, la population augmente plus fortement dans le sud du territoire

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

plus peuplées avec respectivement près de 8 800 et 4 000 habitants en 2011.

Une croissance démographique dynamique depuis 1999

Dans les années 60 à 70, le territoire perd régulièrement des habitants, - 0,2 % par an en moyenne. À compter de 1975, la démographie du territoire se redresse mais ce n'est qu'à partir de 1999 qu'elle devient plus soutenue. Depuis cette date et jusqu'en 2011, le pays du Bugey a accueilli 7 000 habitants supplémentaires, dont 2 700 sur les cinq dernières années, soit + 1,2 % par an en moyenne, contre + 1,0 % en zone de référence¹.

La croissance démographique n'est pas égale sur le territoire ; elle est plus importante au sud qu'au nord. La population de la commune de Brens est celle qui a le plus augmenté avec une progression de + 6,8 % par an en moyenne entre 2006 et 2011. À Belley, le nombre d'habitants bouge peu, avec une évolution annuelle modeste de + 0,7 % sur la même période. Dans les communes du nord du territoire, la croissance démographique est plus modeste. La commune de Hauteville-Lompnes perd même des habitants chaque année : - 0,8 % en moyenne.

Jusqu'en 2006, l'afflux de population sur le territoire est le fait d'un solde migratoire important. Depuis, le solde naturel devient positif. Ce phénomène est nouveau et n'a jamais été observé depuis 1962. Entre 2006 et 2011, 400 naissances supplémentaires ont été enregistrées par rapport au nombre de décès. Mais, malgré ce regain de natalité, la croissance démographique reste principalement rythmée par les mouvements migratoires.

Un territoire qui attire des jeunes actifs et des retraités

Les arrivées sur le territoire sont largement excédentaires par rapport aux départs, avec un solde de 2 800 personnes supplémentaires en cinq ans. Ces nouveaux arrivants ont des profils différents de la population stable. Ils sont généralement plus jeunes, plus fréquemment en activité et plus diplômés : 41 % sont de jeunes actifs âgés de 25 à 39 ans, expliquant en partie le regain des naissances sur le territoire sur les cinq dernières années.

Les retraités sont également nombreux à s'installer dans le pays du Bugey, augmentant ainsi le nombre de seniors du territoire. Ainsi,

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de « référence », englobant à la fois le territoire étudié et des territoires présentant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : « les grandes agglomérations », « les villes moyennes », « le périurbain », « le rural », « les stations de montagne ».

Le pays du Bugey est comparé au territoire de type « rural ». Cette zone est constituée de l'Avant-pays savoyard-Chartreuse, des Vals du Dauphiné-Nord Isère, de Bièvre-Valloire, du Sud Grésivaudan, de la Drôme des Collines, du Pilat, du Pays du Forez, des Monts du Lyonnais, du Beaujolais, de la Bresse-Revermont-Val de Saône, de l'Ardèche Méridionale, de la Vallée de la Drôme-Diois, d'Une Autre Provence et du pays du Bugey.

2 Une population vieillissante

Carte d'identité du territoire

	Bugey		Référence		Région
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	45 954	48 700	1 161 190	1 229 289	6 283 541
Poids dans la région (en %)	0,8	0,8	19,3	19,6	///
Densité (hab./km ²)	43	46	67	70	144
Nombre de communes	87	87	1 179	1 179	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (en %)	25,0	25,2	68,0	68,5	88,4
Part des moins de 25 ans (en %)	28,4	28,3	30,1	29,8	31,6
Part des 65 ans et plus (en %)	19,9	19,7	17,8	18,4	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,43	1,44	1,69	1,62	1,92

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

la part des seniors dans le pays du Bugey est légèrement supérieure à celle constatée dans la zone de référence : 26 % des habitants ont 60 ans et plus contre 25 %. Avec une population vieillissante, l'indice de vieillissement, rapportant le nombre de personnes de 65 ans ou plus sur le nombre de personnes de moins de 20 ans, est élevé dans le Bugey et largement supérieur à celui du territoire de comparaison (0,82 contre 0,65).

L'attractivité du territoire s'explique par son cadre de vie et notamment par les services proposés à la population. Leurs besoins sont bien pourvus par les équipements et services de proximité. Une légère carence en dentistes peut être relevée par rapport à la zone de référence. Certains équipements de la gamme intermédiaire sont, eux, sensiblement sous-représentés par rapport à la zone de comparaison. Par exemple, le territoire comptabilise cinq magasins de vêtements pour 10 000 habitants contre sept sur le territoire de référence. En revanche, l'offre sportive et culturelle du Bugey y est supérieure. Cette offre variée d'équipements contribue à favoriser l'équilibre démographique du territoire.

L'offre de santé sur le territoire est également mieux représentée que dans la zone

de référence hormis dans les services d'aide aux personnes âgées. Avec une part de seniors de plus en plus importante, une des priorités des acteurs publics du pays du Bugey est de maintenir une offre d'accueil et de services adaptée à cette population.

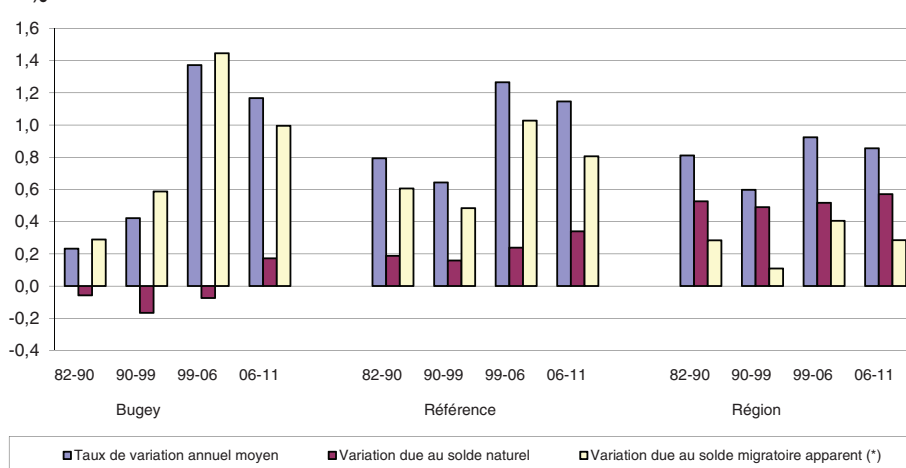
Un parc de logements majoritairement individuels et plutôt anciens

27 300 logements se répartissent sur le territoire en 2011, dont 76 % sont des résidences principales. Cette part est moins élevée que dans le territoire de référence (81 %) mais en augmentation de + 9 % entre 2006 et 2011. Durant cette même période, le nombre de résidences secondaires a reculé, certaines se transformant en résidences principales pour absorber une croissance démographique soutenue liée à l'attractivité du territoire.

Le parc de logements est en revanche relativement ancien, avec 46 % des résidences principales construites avant 1946 (contre un tiers dans la zone de référence). Parallèlement, la construction de logements neufs manque de dynamisme avec une progression de + 1,1 % par an en moyenne contre + 1,4 % dans la référence entre 2011 et 2013. Ces

3 Plus de naissances que de décès depuis 2006

Taux de variation annuel de la population %



Source : Insee - Recensements de la population - État civil

(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

4 Un nombre de résidences principales en augmentation depuis 2006

Les caractéristiques des logements

	Bugey			Référence	
	Nombre	%	Évolution 2006/2011 en %	%	Évolution 2006/2011 en %
Résidences principales	20 634	75,5	+ 9,0	81,0	+ 8,1
Résidences secondaires	3 644	13,3	- 6,8	10,5	- 3,4
Logements occasionnels	159	0,6	- 8,8	0,5	- 16,4
Logements vacants	2 892	10,6	+ 19,1	8,0	+ 26,9
Ensemble des logements	27 328	100,0	+ 7,4	100,0	+ 7,9

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

constructions concernent principalement des logements individuels. La réhabilitation des logements anciens et davantage de logements collectifs permettrait de diversifier l'offre destinée aux nouveaux habitants captés par le pays du Bugey.

Une forte attractivité économique

Le niveau d'emploi est particulièrement élevé sur le territoire avec 88 emplois proposés pour 100 actifs contre 81 pour 100 dans la référence et le taux de chômage, au sens du Recensement de la population, est contenu à 9,6 % (10,8 % dans la référence). En volume, le Bugey compte 17 600 emplois pour 20 100 actifs en 2011. Le territoire compte trois pôles d'emploi qui attirent la moitié de la population active : Belley (moyen pôle), Hauteville-Lompnes et Culoz (petits pôles). Si, dans le pays du Bugey, plutôt résidentiel, 77 % des emplois sont occupés par des actifs résidents, cette part est en baisse depuis 2006. De plus en plus d'actifs travaillent à l'extérieur ; en 2011, ce sont 6 500 navetteurs qui sortent du territoire chaque jour. De même, le taux de couverture de l'emploi recule entre 2006 et 2011 et en particulier pour les cadres. Le nombre d'actifs cadres a progressé de + 9 % en cinq ans (contre + 11 % dans la zone de référence) alors que le nombre d'emplois de cadres n'a augmenté que de + 3 % (contre + 8 %). Cette inadéquation, liée à la périurbanisation du territoire, est particulièrement importante par rapport à la zone de référence. Dans un contexte de désindustrialisation, de montée en qualification des emplois et d'une augmentation du niveau de diplôme des actifs, un des enjeux est de préserver l'équilibre du marché du travail.

Les déplacements en voiture sont privilégiés (79 % contre 82 % dans la zone de référence). Le réseau de transports en commun se compose principalement du train et de quelques liaisons de bus départementales mais seulement 3,5 % des actifs l'utilisent. Le relief du territoire, contraignant en termes d'accessibilité, rend difficile le développement d'un réseau de transport plus dense et plus performant. Néanmoins, l'amélioration de l'existant par une augmentation des fréquences, du nombre de dessertes et une offre

ouverte à l'ensemble des habitants, est un enjeu d'aménagement du territoire.

L'industrie et la santé : spécificités du territoire

Comme partout, le secteur tertiaire est le plus gros pourvoyeur d'emplois ; il regroupe deux tiers des effectifs, soit 11 200 emplois en 2011. L'industrie, malgré une réduction des emplois depuis 1975, compte 4 400 emplois en 2011. Elle représente un quart des emplois dans le pays du Bugey contre 21 % dans la référence. Le tissu industriel est donc l'une des spécificités du territoire, notamment dans les branches de la fabrication de machines et d'équipements électriques et de la fabrication d'équipements électriques. Les entreprises présentes sur le territoire, telles que CIAT (Compagnie Industrielle Application Thermique), Volvo ou encore Delachaux SA, offrent 23 % des postes : 2 800 postes.

Le secteur de la santé humaine, bien qu'un peu moins caractéristique que celui de l'industrie, propose néanmoins 26 % des postes dans le pays du Bugey. Les établissements hospitaliers et autres structures médicales sont fortement représentés. De même, l'hébergement médico-social, comme les maisons de retraite (EHPAD, foyers médicalisés) ou les foyers pour personnes handicapées, est très implanté sur le territoire. La préservation des spécificités sectorielles du territoire est un enjeu majeur pour maintenir son attractivité et l'emploi, notamment avec la recherche de partenariats

inter-entreprises et le développement de synergies avec les territoires voisins. Depuis quelques années, le secteur de la santé connaît des réorganisations comme dans d'autres territoires : fermeture d'établissements, reconversion ou encore suppression de lits. La diversification des activités médicales sur le plateau d'Hauteville apparaît comme une des priorités du secteur.

L'agriculture et la filière bois : des savoir-faire locaux

Moins pourvoyeurs d'emplois mais spécifiques de l'économie locale, l'agriculture et la filière bois représentent des savoir-faire locaux à préserver.

Les zones agricoles représentent 35 % de la superficie du territoire. Entre 2000 et 2010, la surface agricole utilisée a résisté à la pression foncière avec une baisse contenue de - 1,9 % contre - 7 % pour la zone de référence. Le territoire présente une agriculture très diversifiée. Le nord est plus spécialisé dans l'élevage et notamment dans le « bovin-lait » destiné à la production laitière. Ce secteur représente 16 % des exploitations contre 10 % dans la zone de référence. Le sud est majoritairement tourné vers la polyculture et les grandes cultures qui représentent respectivement 25 % et 15 % des exploitations contre 13 % pour l'une et l'autre dans la référence. Cette agriculture diversifiée est un atout important du pays du Bugey mais le territoire doit faire face à plusieurs enjeux. Il s'agit d'une part de réussir la transmission des exploitations au vu de l'âge des exploitants, un quart ayant plus de 60 ans. D'autre part, l'augmentation de la taille moyenne des exploitations rend leur reprise plus complexe. Enfin, les terres les moins accessibles tendent à être abandonnées, menaçant l'équilibre existant en matière de diversité d'occupation des sols.

La forêt représente 60 % du territoire, contre 30 % dans le département de l'Ain. Là encore, le pays du Bugey révèle une diversité du milieu. Les forêts de hêtres et de conifères (sapins et épicéas) qui composent les forêts du nord assurent une bonne exploitation dans

5 Un taux de couverture de l'emploi qui reste important

Déplacements domicile-travail

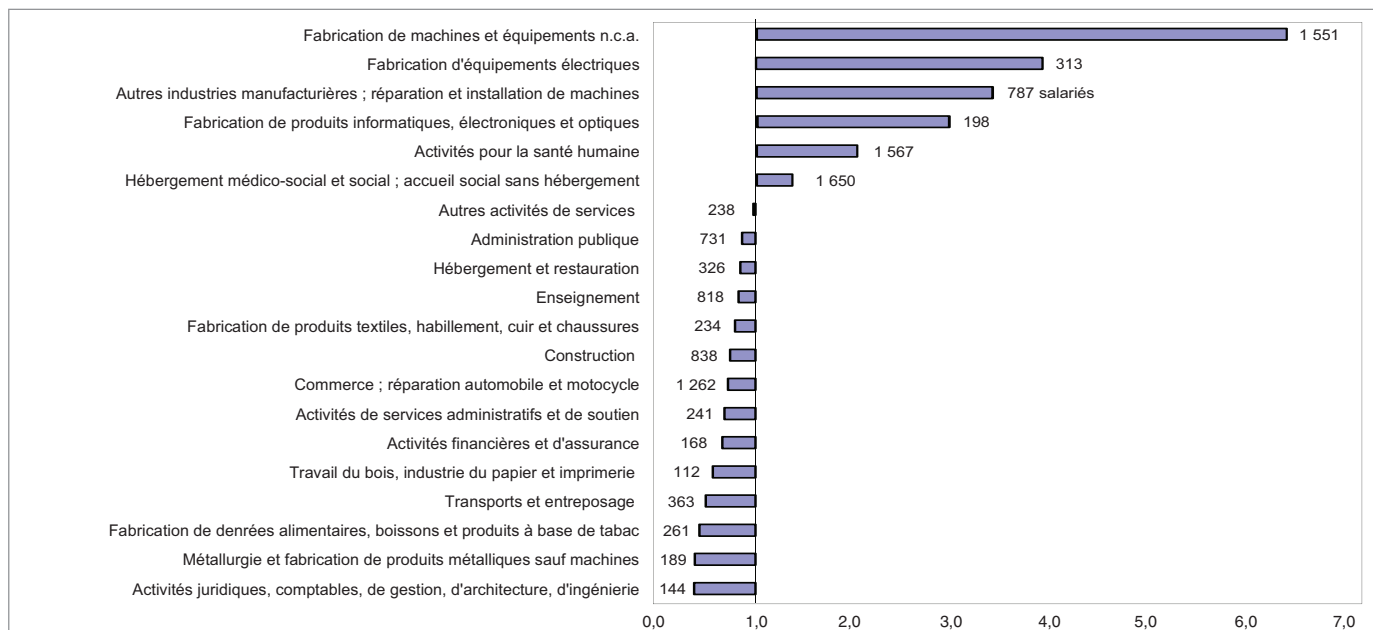
Ensemble des actifs (*)	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	19 134	100,0	20 058	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	13 639	71,3	13 544	67,5
dont résidant et travaillant dans la même commune	7 230	37,8	6 903	34,4
Travaillant en dehors de la zone	5 494	28,7	6 514	32,5
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	17 323	100,0	17 588	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	13 639	78,7	13 544	77,0
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	3 684	21,3	4 044	23,0
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,91	///	0,88	///

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

6 Un tissu industriel prépondérant

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : la fabrication de machines et équipements n.c.a. présente une forte spécificité dans la zone d'étude (6,7 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 1 551 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

le secteur des résineux. Au sud, ce sont principalement des feuillus, avec des récoltes moins importantes. La filière bois tient une place importante sur le territoire avec douze exploitations forestières et quatre scieries de résineux. Trois sont situées sur le plateau de Hauteville (dont deux sont inscrites au programme de gestion durable des forêts) et une mobile en Valromey. Pour cela, l'offre de formation correspondante y est très développée. Deux écoles forment aux métiers du bois : les métiers de la scierie et les métiers de la menuiserie et de la charpente. Enfin, le pays du Bugey s'oriente également vers une valorisation du potentiel bois-énergie.

Un cadre de vie de qualité à valoriser

La mise en valeur de l'environnement naturel est un atout pour le tourisme du territoire. Le Bugey offre là encore deux facettes avec un tourisme très diversifié. Le nord, de moyenne montagne, s'oriente vers les sports

d'hiver ; le tourisme du sud exploite la possibilité offerte par la qualité et la variété des sites naturels. Le territoire est attractif par la richesse de ces destinations : Plateau de Retord, Grand Colombier, les Gorges de l'Albarine, Via Rhôna. Le territoire manque toutefois de notoriété et, vu de l'extérieur, il reste « une petite région naturelle ».

En termes d'équipements, le pays du Bugey compte 21 700 lits touristiques en 2011, dont 84 % dans des résidences secondaires. Le territoire comptabilise douze hôtels, dont sept sont non classés, et quatorze campings. L'emploi touristique, c'est à dire l'emploi lié directement à la présence de touristes, ne représente que 2,4 % de l'emploi total soit 365 emplois, contre 3,4 % dans la référence. Son développement est un enjeu pour l'économie locale du territoire.

Les acteurs locaux ont donc pour objectifs d'établir une politique touristique cohérente et d'amorcer une politique marketing territoriale de mise en valeur du pays du Bugey. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Le Beaujolais, Le Faucigny, Ouest Lyonnais, Avenir Dombes Saône, Avant-pays savoyard-Chartreuse, Isère Porte des Alpes, Pays du Forez, ... Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/r/r/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : PNR de Chartreuse, PNR du Massif des Bauges, ...

